

**CONSEIL MUNICIPAL**

Compte-rendu de la séance ordinaire du

Jeudi 3 décembre 2020 à 20h00

Nombre d'élus en exercice :15

Nombre d'élus présents : 15

Nombre d'élus absents : 0

L'an deux mille vingt, le 3 décembre à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Furdenheim sous la présidence de HERRMANN Marc.

Etaient présents ou représentés Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

BARTH Jean-Daniel – BERRON Anne – DHIVER Armelle – DOTT Sylvie – GAUTIER Gérard – GOETTER Cathie – HERRMANN Marc – HETZEL Freddy – KIRCHGESSNER Christelle – KLERLEIN Audrey – LUX Céline – RETTIG Marc – ROTH Pierre – WURTZ Jacques – BRUMPTER Jean-Philippe

A 20h10 Marc HERRMANN ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 29/10/2020

Marc HERRMANN fait lecture du Procès-Verbal de la séance du 29 octobre 2020. Le PV n'appelle pas de remarques de la part des élus.

2) Zone de non traitement (ZNT)

Le décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation impose aux exploitants agricoles une zone de non traitement de 5m. La chambre d'agriculture propose aux communes et aux exploitants une convention bi-partite qui a pour objet l'affectation et l'indemnisation des zones de non-traitement. L'idée générale est de remplacer les habituelles zones de culture par des bandes fleuries. La préparation du terrain, l'ensemencement et une tonte annuelle sont à la charge de l'exploitant, en contrepartie la commune indemnise annuellement l'exploitant à hauteur de 20 € /are. Les élus sont favorables à l'établissement d'une charte suivant les modalités figurant dans le décret sus-nommé.

Une concertation sera menée par la mairie entre les exploitants, l'association foncière et les élus afin de trouver un accord pour la rédaction et la mise en œuvre de la convention.

3) Point-actu Travaux en cours

- Bassin de rétention d'eau TSPO : le bassin situé à l'entrée OUEST de Furdenheim sera entièrement enterré puis recouvert de terre végétale enherbée.
- A la demande des élus, le SDEA est intervenu pour nettoyer le Furdenheimergraben et le Bruchgraben en amont et en aval de l'agglomération. La densité de la végétation aurait ralenti les écoulements d'eau en cas de forte pluie.
- Travaux d'assainissement : Suite à une inspection caméra par l'entreprise Nactis, le SDEA est intervenu pour réparer un tuyau d'écoulement des eaux usées dans la rue de Hurtigheim.
- Lotissement Altenweg : quatre fuites d'eau sur le réseau d'eau potable ont été identifiées au niveau des embranchements puis réparées par l'entreprise Lingenheld. La rétrocession de la voirie à la commune ne se fera qu'après une inspection minutieuse et consignée des équipements.
- Aménagement Rue du stade/ rue Emile Wagner : une pré-réception a été réalisée avec le maître d'oeuvre. Il a été relevé qu'il manque quelques mètres au bout de la rue Emile Wagner rendant la manœuvre du camion poubelle difficile pour faire demi-tour. Le Maître d'Œuvre sollicite l'entreprise pour une mise au point.



COMMUNE DE FURDENHEIM



4) Point-actu Travaux des commissions communales

Age d'or

- Les Cadeaux de Noël pour nos aînés vont être emballés le mercredi 9/12 par des élus, 3 jeunes du conseil communautaire, des catéchumènes volontaires avant la distribution à partir du 19/12/2020. Des lettres ont été rédigées et seront déposées en amont aux aînés pour les informer de la date de passage des élus.
- Il reste 1 grand anniversaire cette année. Les personnes ne fêtant pas un anniversaire au chiffre rond ont été appelées par Elisabeth KLEIN pour le leur souhaiter.
- La commission va travailler de concert avec le CCAS et la commission sécurité prévention pour consolider le registre prévention pour les personnes fragiles et isolées. Ce registre est utilisé dans le cadre des plans canicule et grand froid. La réglementation exige dorénavant une adhésion formelle de la part des personnes bénéficiaires de ce service municipal.

Embellissement du village

Les décors de Noël ont été confectionnés par quelques 35 personnes bénévoles entre fourniture des matériaux, découpe du bois, décoration, peinture, collage, couture, emballages et installation sur place. Le projet initial devait concerner uniquement l'espace mairie, mais par un prompt renfort, un enthousiasme inattendu et une remarquable volonté collective, des dizaines de petits sapins, de petits Père Noël ont agrémenté les espaces publics.

Aménagement Espace loisir et santé

Une délégation du conseil municipal s'est rendue à Vendenheim pour visiter les parcs de jeu installés par la ville. Un maître d'œuvre sera sollicité début d'année pour synthétiser et concrétiser toutes les idées et réflexions menées depuis plusieurs mois.

Commission urbanisme

- La commune a sollicité l'expertise de l'ASMA (Association pour la Sauvegarde des Maisons Alsaciennes) pour dresser une classification des bâtiments remarquables du village. La commission a fait le tour des bâtisses du village pour réaliser son propre inventaire, en plus de l'inventaire réalisé (bénévolement) par l'ASMA. Une confrontation des conclusions sera réalisée avant une éventuelle mise à jour du PLUi.
- Lotissement Altenweg : plusieurs non-conformités ont été relevées, un courrier d'information sera adressé aux propriétaires.

Commission Communication

- Dorfblattel : parution prévu fin janvier, les membres de la commission se sont répartis les différentes tâches à effectuer.

Commission CCAS

- Un règlement intérieur est en cours de rédaction afin de donner un cadre aux actions de la commission.
- Début septembre une délégation composée de membres du CCAS et de la commission Âge d'Or, a visité la résidence senior Domitys à Oberhausbergen qui propose de l'hébergement provisoire.
- Le projet de mutuelle communale se poursuit. Les membres du CCAS démarchent plusieurs mutuelles pour connaître les conditions de souscription.
- La commission accompagne actuellement plusieurs habitants du village (formation et réinsertion professionnelle, relogement, problème chauffage chez personne vulnérable)

Commission Prévention, Conformité et Assistance

- La commission départementale de sécurité va procéder en début d'année à une visite de contrôle du foyer et de la salle polyvalente, 9 rue de la mairie. Cette visite sera pilotée par le SDIS67, qui en fixera la date.
- La municipalité procède en interne au contrôle réglementaire des 66 bornes d'incendie du village, courant décembre. Ce contrôle obligatoire, consiste à vérifier le débit et la pression des points d'eau. Pour rappel les poteaux et bouche d'incendie doivent impérativement être accessibles en permanence.



COMMUNE DE FURDENHEIM



Commission vie associative et culturelle

Etablissement d'un calendrier prévisionnel des manifestations de 2021. Le calendrier paraîtra dans le Dorfblattel

SRF

- Les buts supplémentaires sont arrivés et installés, le championnat super vétérans est arrêté.
- On déplore des déchets jetés le long du stade près des bancs : l'installation d'une poubelle est à prévoir.
- La circulation rue du Stade est de plus en plus dense, rendant les jeux de ballons sur le terrain de football un peu plus périlleux. Marc Rettig, référent SRF, est chargé d'étudier les solutions pour sécuriser le terrain de football.

Commission finances

- Les responsables de commission sont priés de remonter leurs projets pour l'élaboration du budget primitif 2021.
- Une refonte de la gestion du cimetière (plans, concessions) se fera au printemps avec l'aide précieuse d'Elisabeth KLEIN.

Panneaux d'affichage

- Panneaux d'affichage : Marc RETTIG et Anne BERRON ont réalisé un relevé des panneaux existants et une étude pour une nouvelle cartographie en tenant compte des extensions de l'agglomération et des usages piétonniers. L'étude complète sera présentée lors de la prochaine réunion du CM, un plan de remplacements sera acté et réalisé au 1^{er} trimestre 2021.

5) Point-actu Communauté de communes

- Les délibérations du conseil communautaire sont disponibles sur la page <https://www.kochersberg.fr/Com-com/Deliberations.html>

6) Affaire de personnel

- Délégation aux conseillers municipaux : le maire a accordé une ou plusieurs délégations de fonction à chaque conseiller municipal, les arrêtés ont été rédigés, signés par les élus et publiés.
- Fête de Noël des employés, des élus et des écoles : la fête de Noël est remplacée par des petits cadeaux individuels. Le choix s'est porté sur des livres commandés dans une librairie indépendante.
- Cimetière : un emplacement réservé a été attribué par erreur à une autre famille. La mairie a présenté ses excuses à la famille touchée, plusieurs options ont été proposées pour réattribuer une autre concession, en plus d'un dédommagement pour réparer le préjudice subi.

7) Divers

- Règlement intérieur : Les communes d'Alsace/Moselle de moins de 3500 habitants ne sont plus dans l'obligation d'adopter un règlement intérieur suite à une discussion menée au Sénat.

La séance est levée à 23h35.